



Communiqué de presse
Septembre 2022

Algar PRO : **La start-up Algar s'adresse aux professionnels ayant besoin de simplifier leurs procédures d'obtention d'autorisations d'urbanisme**

Fondée en 2016, la start-up Algar est spécialisée dans la simplification et la gestion des procédures d'urbanisme auprès des professionnels et des particuliers. Afin de faire gagner en productivité les professionnels du secteur, la proptech française vient de lancer Algar PRO, une offre sur-mesure répondant à leurs besoins spécifiques.



Algar est le **service le plus complet de facilitation des procédures légales** permettant aux propriétaires d'obtenir des **autorisations d'urbanisme, 100% en ligne.**

La start-up prend en charge **l'intégralité du processus** : analyse des règlements d'urbanisme, constitution du dossier, impression et envoi à la mairie.

Le propriétaire a accès à un tableau de bord dédié, afin de suivre l'avancement de son dossier. Une fois l'accord de la mairie obtenu, le propriétaire reçoit son panneau réglementaire pour que les travaux puissent commencer.

Une offre voit le jour pour répondre aux attentes des professionnels confrontés aux mêmes problématiques d'autorisation d'urbanisme que les particuliers : Algar PRO. Elle permet à la start-up de s'adresser principalement à trois marchés ayant besoin d'obtenir des autorisations d'urbanisme :

- **Les constructeurs de maisons individuelles** (de 10 à 8000 maisons par an) qui souhaitent externaliser tout ou une partie de la gestion des procédures de permis de construire. Ces professionnels gagnent en flexibilité et en productivité tout en bénéficiant d'une expertise pointue du sujet.
- **Les enseignants et les professionnels de la signalétique** : Que ce soit pour un **changement de façade**, **apposer une vitrophanie** en extérieur ou encore **installer une enseigne** il est obligatoire **d'en faire la demande** auprès de la mairie. Un vrai casse-tête pour les professionnels de la communication visuelle, dont ce n'est pas le cœur de métier.
- **Les installateurs photovoltaïques** confrontés à une **explosion de la demande** dans un contexte de crise énergétique et plus globalement environnementale. Sans autorisation d'urbanisme ils ne peuvent pas procéder à l'installation des panneaux solaires ni les raccorder au réseau.

“Après nous être concentrés sur le marché des particuliers, nous avons décidé de lancer Algar PRO à destination des professionnels. Pour le moment, nous attaquons certains marchés stratégiques, mais notre service répond aux besoins de nombreux professionnels. Notre plateforme leur permet de gagner énormément de temps, de fluidifier leurs process et d'accélérer leur digitalisation notamment grâce à la dématérialisation.”

Aurélien de Nunzio, co-fondateur de Algar

En seulement quelques années, la start-up a su convaincre des milliers de clients autour d'un concept qui pallie des démarches souvent lourdes et compliquées grâce à un service 100% digital et transparent.

A propos de Algar

Fondée en 2016 par Aurélien De Nunzio, rapidement rejoint par Maxime Coucke, la start-up Algar (ex-Permettez-moi de construire) a été créée pour

aider les particuliers à réaliser les projets d'habitat de leur rêves, en offrant le service le plus complet de facilitation des procédures légales d'urbanisme, grâce à une expérience 100 % en ligne unique. La start-up prend en charge l'intégralité du process : analyse des règlements d'urbanisme, constitution du dossier, impression et envoi à la mairie le tout 100 % en ligne. Le propriétaire a accès à un tableau de bord dédié, lui permettant de suivre l'avancement de son dossier. Une fois l'accord de la mairie obtenu, le propriétaire reçoit son panneau réglementaire pour que les travaux puissent commencer. En cinq ans d'existence, la start-up a déjà permis à plusieurs milliers d'habitants de concrétiser leurs projets. Plus d'informations sur : www.algar.co